

Le choix de juges de prix

À chaque exposition, nous recrutons 2 juges minimum, 3 de préférence, particulièrement pour Les Pastellistes, chez Ogilvy.

Les critères pris en considérations sont les suivants :

- La personne ne doit pas avoir servi de juge pour PSEC au cours des deux dernières années
- La personne est reconnue comme étant expert en art, qu'elle soit elle-même artiste, enseignante dans le domaine ou propriétaire de galerie.
- Que la personne, ait de bonnes connaissances du pastel *(de préférence) et que si elle ne connaît pas bien ce médium, qu'elle figure comme seule personne à ne pas le connaître parmi trois juges.*
- Que la personne ne soit pas familière avec nos membres dans le possible des choses.
- Prendre en considération la distance à voyager pour cette personne et le fait qu'ils ne sont pas rémunérés. En remerciement pour leurs services, nous leur remettons un cadeau (à déterminer. ex. une bouteille de vin de qualité, de porto, un des produits de PSEC, etc...).

Le comité PSEC